

SICAV AXIS TRESORERIE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2021

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2021

En application des dispositions des articles 7 et 8 du code des organismes de placements collectifs promulgués par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers de la société **SICAV Axis Trésorerie** au 31 Décembre 2021, qui font apparaître un actif net de **55.825.628** dinars pour un capital de **53.212.320** dinars et une valeur liquidative égale à **109,897** dinars par action. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de votre conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit. Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne donnent pas une image fidèle conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Toutefois,

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-Verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Tunis, le 31 janvier 2022

Le Commissaire aux Comptes :

TUNISIE AUDIT & CONSEIL

Lamjed BEN MBAREK

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2021	31/12/2020
Portefeuille-titres	4.1.1	<u>37 783 597</u>	<u>33 455 231</u>
Titres des Organismes de Placement Collectif		2 625 227	2 593 112
Obligations et valeurs assimilées		35 158 370	30 862 119
Placements monétaires et disponibilités		<u>18 056 786</u>	<u>26 503 293</u>
Placements monétaires	4.1.2	6 981 393	13 631 794
Disponibilités		11 075 393	12 871 499
Autres Actifs	4.1.5	<u>72 202</u>	<u>115 445</u>
TOTAL ACTIF		<u>55 912 585</u>	<u>60 073 969</u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	4.1.6	49 572	54 237
Autres créditeurs divers	4.1.7	37 385	32 067
TOTAL PASSIF		<u>86 957</u>	<u>86 304</u>
ACTIF NET			
Capital	4.1.8	53 212 320	57 029 469
Sommes distribuables		2 613 308	2 958 196
Sommes distribuables des exercices antérieurs		485	357
Sommes distribuables de l'exercice		2 612 823	2 957 839
ACTIF NET		<u>55 825 628</u>	<u>59 987 665</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>55 912 585</u>	<u>60 073 969</u>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Note	Période du 01/10/2021 au 31/12/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021	Période du 01/10/2020 au 31/12/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Revenus du portefeuille-titres	467 609	1 686 202	421 118	1 351 288
Revenus des obligations et valeurs assimilées	467 609	1 617 019	421 118	1 347 764
Dividendes	-	69 183	-	3 524
Revenus des placements monétaires	367 839	1 576 734	488 359	2 412 388
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	835 448	3 262 936	909 477	3 763 676
Charges de gestion des placements	(136 563)	(514 535)	(146 403)	(559 838)
REVENU NET DES PLACEMENTS	698 885	2 748 401	763 074	3 203 838
Autres charges	(24 906)	(96 115)	(22 824)	(91 527)
RESULTAT D'EXPLOITATION	673 979	2 652 286	740 250	3 112 311
Régularisation du résultat d'exploitation	(449 306)	(39 464)	(205 930)	(154 472)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	224 673	2 612 822	534 320	2 957 839
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	449 306	39 464	205 930	154 472
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	102 933	174 760	93 338	168 364
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	15 909	83 416	49 249	136 719
Frais de négociation de titres	-	-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE	792 821	2 910 462	882 837	3 417 394

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/10/2021 au 31/12/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021	Période du 01/10/2021 au 31/10/2020	Période du 01/01/2021 au 31/12/2020
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	792 821	2 910 462	882 837	3 417 394
Résultat d'exploitation	673 979	2 652 286	740 250	3 112 311
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	102 933	174 760	93 338	168 364
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	15 909	83 416	49 249	136 719
Frais de négociation de titres	-	-		
DISTRIBUTIONS DES DIVIDENDES	-	(1 695 277)		(1 685 904)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(11 223 083)	(5 377 222)	(4 076 661)	23 476 804
Souscriptions				
- Capital	13 794 949	108 029 047	46 183 404	228 613 293
- Régularisation des sommes non distribuables	(2 125 815)	138 458	(2 906 193)	514 032
- Régularisation des sommes distribuables	523 444	4 359 624	2 039 716	10 462 825
Rachats				
- Capital	(24 389 018)	(112 058 208)	(49 572 610)	(205 113 251)
- Régularisation des sommes non distribuables	1 946 205	(184 622)	2 424 692	(492 200)
- Régularisation des sommes distribuables	(972 848)	(5 661 521)	(2 245 670)	(10 507 895)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(10 430 262)	(4 162 037)	(3 193 824)	25 208 294
ACTIF NET				
En début de période	66 255 890	59 987 665	63 181 489	34 779 371
En fin de période	55 825 628	55 825 628	59 987 665	59 987 665
NOMBRE D' ACTIONS				
En début de période	610 969	546 604	583 700	320 067
En fin de période	507 977	507 977	546 604	546 604
VALEUR LIQUIDATIVE	109,897	109,897	109,746	109,746
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,32%	5,06%	5,51%	5,53%

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

1. PRESENTATION DE SICAV AXIS TRESORERIE

SICAV Axis Trésorerie est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution, régie par le code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24-07-2001 et ayant obtenu l'agrément du CMF le 13-05-2003 sous le n°01-2003.

Le capital initial s'élève à 1 000 000 DT divisé en 10 000 actions de 100 DT chacune.

Le dépositaire de SICAV AXIS TRESORERIE est ARAB TUNISIAN BANK (ATB), le gestionnaire est BMCE Capital Asset Management.

La date effective d'ouverture au public est le 01-09-2003.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-12-2021 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2. Evaluation des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-Verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ; et
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Au 31 Décembre 2021, la société SICAV AXIS TRESORERIE détient trois souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 (BTA Juin 2025 et BTA Décembre 2023) valorisées à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines.

Ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective à compter de l'exercice 2020.

3.3. Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires constitués de billets de trésorerie et des autres placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4. Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté à la valeur liquidative la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.5. Traitement des opérations de pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués à leur coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pension livrée » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC 2-Placements monétaires et disponibilités ».

A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont individualisés et présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR 2-Revenus des placements monétaires ».

3.6. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. Notes explicatives des différentes rubriques figurant dans le corps des états financiers

4.1. Notes explicatives du bilan

4.1.1. Portefeuille titres

Le portefeuille-titres est arrêté à 37 783 597 dinars au 31 Décembre 2021, détaillé comme suit :

Désignation	Garant	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% Actif net	Intérêts courus/+ou- V potentiel
Obligations & valeurs assimilées			33 882 390	35 158 370	62,979%	1 275 980
Obligations			10 011 596	10 392 448	18,616%	380 852
AB SUB2016-1_7A_7,5%_21/11		10 000	400 000	402 696	0,721%	2 696
AB2008_20A_21/05		3 000	105 000	108 625	0,195%	3 625
AB09/B_15A_30/09		5 000	99 800	101 240	0,181%	1 440
AB2010_15A_31/08		7 000	186 410	189 968	0,340%	3 558
AB2010_15A_31/08		3 000	79 810	81 342	0,146%	1 532
AB2017_5A_30/04		10 000	199 000	207 654	0,372%	8 654
ABSUB2020_5A_12/2		10 000	1 000 000	1 065 131	1,908%	65 131
ATBSUB17/A_7A_15/03		15 000	1 200 000	1 263 598	2,263%	63 598
ATBSUB17/A_7A_15/03		1 000	80 000	84 240	0,151%	4 240
ATL2018-1_7A_8,5%_170718		5 000	400 000	412 519	0,739%	12 519
ATTIJ_BANK_2017_SUB_5A_31/05		20 000	400 000	413 949	0,742%	13 949
ATTIJ_LEAS_2018-01_5A_8,2%_15/06		2 000	80 000	82 876	0,148%	2 876
BH09/B_15A_31/12		5 000	115 000	115 013	0,206%	13
BHSUB2015_7,5%_7A		300	5 910	6 178	0,011%	268
BHSUB2015_7,5%_7A		1 800	35 640	37 138	0,067%	1 498
BHSUB2015_7,5%_7A		6 000	120 000	124 281	0,223%	4 281
BHSUB2015_7,5%_7A		3 500	70 000	72 497	0,130%	2 497
BHSUB2021-2_9,1%_7A_C		10 000	1 000 000	1 014 759	1,818%	14 759
CIL 2018/1_5A_10,6%_17/01		1 500	90 000	97 297	0,174%	7 297
EMP NAT 2014/C_10A_6,35%		32	1 146	1 188	0,002%	42
EMP_NAT2021/B_5A_8,8%		10 000	1 000 000	1 035 489	1,855%	35 489
HL 2015-01 7A-7,85%		2 000	40 000	41 693	0,075%	1 693
HL 2015-01 7A-7,85%		2 000	40 000	41 693	0,075%	1 693
HL 2018-01 5A-8,3%		2 000	80 000	83 173	0,149%	3 173
STB08/2_16A_18/02		10 000	250 000	261 290	0,468%	11 290
STBSUB19_7A_29/11		5 000	500 000	504 159	0,903%	4 159
STBSUB2020_1_7A_16/4		5 000	500 000	531 342	0,952%	31 342
TLSUB_2018_TMM+3%_7A_17/01		4 600	460 000	498 706	0,893%	38 706
UIB09/1_15A_17/07		38 000	758 480	773 841	1,386%	15 361
UIB09/1_20A_17/07		3 000	120 000	122 585	0,220%	2 585
UIB09/1_20A_17/07C		2 700	108 000	110 326	0,198%	2 326
UIB2011-1_20A_26082011		5 600	278 600	283 598	0,508%	4 998

Désignation	Garant	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% Actif net	Intérêts courus/+ou-V potentiel
UIBSUB2016_7,4%_5A		3 000	58 800	63 487	0,114%	4 687
UIBSUB2016_7,5%_7A_060117		2 500	150 000	158 877	0,285%	8 877
Bons du trésor assimilables			23 870 794	24 765 922	44,363%	895 128
BTA 5,6 AOUT 2022		200	195 840	203 283	0,364%	7 443
BTA 5,6 AOUT 2022		300	292 560	304 859	0,546%	12 299
BTA 5,6 AOUT 2022		500	485 600	507 988	0,910%	22 388
BTA 5,6 AOUT 2022		200	192 120	203 075	0,364%	10 955
BTA 5,6 AOUT 2022		200	191 920	203 064	0,364%	11 144
BTA 5,6 AOUT 2022		200	191 720	203 053	0,364%	11 333
BTA 5,6 AOUT 2022		1 000	984 800	1 008 966	1,807%	24 166
BTA 6% AVRIL 2024		500	484 000	513 390	0,920%	29 390
BTA 6% AVRIL 2024		50	48 405	51 339	0,092%	2 934
BTA 6% JANVIER 2024		2 389	2 273 134	2 426 897	4,347%	153 763
BTA 6% JUIN 2023		100	95 950	101 555	0,182%	5 605
BTA 6% JUIN 2023		1 000	970 400	1 003 922	1,798%	33 522
BTA 6% OCTOBRE 2023		2 350	2 270 335	2 332 054	4,177%	61 719
BTA 6.3% MARS 2026		132	118 140	127 495	0,228%	9 355
BTA 6.3% OCT 2026		3 850	3 715 635	3 829 001	6,859%	113 366
BTA 6.6% MARS 2027		288	256 320	276 156	0,495%	19 836
BTA 6.7% AVRIL 2028		81	69 741	75 426	0,135%	5 685
BTA 6.9% MAI 2022 (15 ans)		150	154 515	155 573	0,279%	1 058
BTA 6% AVRIL 2023 (8 ans)		100	97 075	102 411	0,183%	5 336
BTA 6% AVRIL 2023 (8 ans)		386	376 118	392 117	0,702%	15 999
BTA 6% AVRIL 2023 (8 ans)		7 000	6 840 400	7 106 095	12,729%	265 695
BTA_6.3%_DÉCEMBRE 2023		1 000	965 000	972 324	1,742%	7 324
BTA_6.3%_DÉCEMBRE 2023		2 000	1 925 800	1 944 649	3,483%	18 849
BTA_6.5%_11 JUIN 2025		80	70 880	77 137	0,138%	6 257
BTA_6.5%_11 JUIN 2025		333	299 201	321 082	0,575%	21 881
BTA_6.5%_11 JUIN 2025		335	305 185	323 011	0,579%	17 826
Titres OPCVM		20 074	2 482 608	2 625 227	4,703%	142 619
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV		2 823	300 012	296 638	0,531%	- 3 374
MCP SAFE FUND		880	103 119	114 603	0,205%	11 484
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE		12 489	1 655 482	1 787 339	3,202%	131 857
FCP Axis AAA		3 882	423 995	426 647	0,764%	2 652
TOTAL			36 364 998	37 783 597	67,681%	1 418 599
Pourcentage par rapport à l'actif					67,576%	

4.1.2. Placements monétaires et disponibilités

Cette rubrique présente un solde de 6 981 393 dinars au 31 Décembre 2021, réparti comme suit :

Désignation	Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% Actif net	Intérêts courus
Certificats de dépôt					
CD_AB_1,5 MDT_30J_7,75%_28012022		1 492 300	1 493 070	2,67%	770
CD_ATB_0,5 MDT_20J_7,85%_19012022		498 263	498 437	0,89%	174
CD_BIAT_2 MDT_20J_7,25%_412022		1 993 581	1 999 037	3,58%	5 456
CD_BT_1 MDT_20J_7,25%_412022		996 791	999 518	1,79%	2 727
CD_ATB_0,5 MDT_20J_7,85%_20012022		498 263	498 350	0,89%	87
CD_ATB_1,5 MDT_30J_7,85%_28012022		1 492 201	1 492 981	2,67%	780
Total		6 971 399	6 981 393	12,51%	9 994
Pourcentage par rapport à l'actif				12,49%	

4.1.3. Ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités

Le ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités est déterminé conformément aux dispositions combinées de l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 et de l'article 107 du règlement du CMF relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers (Règlement approuvé par arrêté du ministre des finances du 29 avril 2010 et modifié par l'arrêté du ministre des finances du 15 février 2013).

Au 31 Décembre 2021, le ratio susvisé s'élève à 19,81%.

4.1.4. Valeurs mobilières détenues détaillées par émetteur/garant

Au bilan, les valeurs mobilières détenues par la société et figurant parmi les composantes des rubriques "Portefeuille-Titres" et "Placement monétaires", totalisent au 31 Décembre 2021 une valeur comptable de 44 764 990 DT, soit 80,06% du total actif. Elles se détaillent, par émetteur, comme suit :

Émetteur/Garant	Portefeuille Titres			Placements monétaires	Total	% Actif
	Obligations	BTA	Titres d'OPCVM	Certificats de dépôt		
ETAT	1 036 677	24 765 922			25 802 599	46,15%
AB	2 156 656			1 493 070	3 649 726	6,53%
BIAT				1 999 037	1 999 037	3,58%
ATB	1 347 838			2 489 768	3 837 606	6,86%
ATL	412 519				412 519	0,74%
ATTIJARI BANK	413 949				413 949	0,74%
ATTIJARI LEASING	82 876				82 876	0,15%
BH	1 369 866				1 369 866	2,45%
BT				999 518	999 518	1,79%
CIL	97 297				97 297	0,17%
HL	166 559				166 559	0,30%

Émetteur/Garant	Portefeuille Titres			Placements monétaires	Total	% Actif
	Obligations	BTA	Titres d'OPCVM	Certificats de dépôt		
MCP SAFE FUND			114 603		114 603	0,20%
FCP Axis AAA			426 647		426 647	0,76%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE			1 787 339		1 787 339	3,20%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV			296 638		296 638	0,53%
STB	1 296 791				1 296 791	2,32%
TLF	498 706				498 706	0,89%
UIB	1 512 714				1 512 714	2,71%
Total	10 392 448	24 765 922	2 625 227	6 981 393	44 764 990	80,06%

4.1.5. Autres actifs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021 à 72 202 DT contre 115 445 DT au 31/12/2020 et se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Suspens état de rapprochement bancaire	6 706	6 706
Provisions sur suspens ERB	(6 706)	(6 706)
Autres débiteurs	33 187	69 552
Retenue à la source sur BTA	39 015	45 893
Total	72 202	115 445

4.1.6. Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021 à 49 572 DT contre 54 237 DT au 31/12/2020 et se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Rémunération du dépositaire	6 000	6 000
Rémunération du gestionnaire	43 572	48 237
Total	49 572	54 237

4.1.7. Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021 à 37 385 DT contre 32 067 DT au 31/12/2020 et se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Commissaire aux comptes	13 377	12 978
État retenue à la source	5 802	6 694
CMF	5 730	6 248
Jetons de présence	5 002	5 002
Publications	6 819	519
TCL	625	596
Autres créditeurs divers	30	30
Total	37 385	32 067

4.1.8. Capital social

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 1^{er} Octobre au 31 Décembre 2021, se détaillent ainsi :

<u>Capital au 30-09-2021</u>	
Montant	63 867 157
Nombre de titres	610 969
Nombre d'actionnaires	544
<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	13 794 949
Nombre de titres émis	111 486
Nombre d'actionnaires nouveaux	22
<u>Rachats effectués</u>	
Montant	(24 389 018)
Nombre de titres rachetés	214 478
Nombre d'actionnaires sortants	44
<u>Autres mouvements</u>	
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	102 933
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	15 909
Régularisation des sommes non distribuables	(179 610)
Frais de négociation de titres	-
<u>Capital au 31-12-2021</u>	
Montant	53 212 320
Nombre de titres	507 977
Nombre d'actionnaires	522

4.2. Notes explicatives de l'état de résultat

4.2.1. Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2021 au 31/12/2021 à 1 686 202 DT contre 1 351 288 DT pour la même période de l'exercice 2020 et se détaille comme suit :

	Période du 01/10/2021 au 31/12/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021	Période du 01/10/2020 au 31/12/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Revenus des obligations et titres émis par le trésor				
Revenus des BTA	294 771	966 653	258 671	648 586
Revenus des obligations	172 838	650 366	162 447	699 178
Revenus des titres OPCVM				
- Dividendes	-	69 183	-	3 524
Total	467 609	1 686 202	421 118	1 351 288

4.2.2. Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2021 au 31/12/2021 à 1 576 734 dinars contre 2 412 388 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/10/2021 au 31/12/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021	Période du 01/10/2020 au 31/12/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Revenus des certificats de dépôt	40 486	149 109	53 748	302 211
Revenus des bons de trésor à court terme	-	16 427	30 850	31 453
Revenus compte courant rémunéré	33 099	171 316	71 795	213 304
Revenus des prises en pension	294 254	1 239 882	331 966	1 865 420
Total	367 839	1 576 734	488 359	2 412 388

4.2.3 Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2021 au 31/12/2021 à 514 535 dinars contre 559 838 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/10/2021 au 31/12/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021	Période du 01/10/2020 au 31/12/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Rémunération du gestionnaire	135 063	508 585	144 903	553 872
Rémunération du dépositaire	1 500	5 950	1 500	5 966
Total	136 563	514 535	146 403	559 838

4.2.4 Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/01/2021 au 31/12/2021 à 96 115 DT contre 91 527 DT pour la même période de l'exercice 2020 et se détaillent comme suit :

	Période du 01/10/2021 au 31/12/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021	Période du 01/10/2020 au 31/12/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Rémunération du commissaire aux comptes	4 565	15 485	3 266	12 983
Redevances du CMF	15 007	56 509	16 100	61 541
TCL	1 722	6 566	1 792	7 158
Frais de publicité	2 309	12 176	1 122	4 465
Charges diverses	1 303	5 179	543	5 180
Contribution sociale de solidarité	-	200	-	200
Total	24 906	96 115	22 824	91 527

5. Rémunération du dépositaire et du gestionnaire :

5.1. Rémunération du dépositaire

La convention de dépôt établie entre SICAV AXIS TRESORERIE et l'ARAB TUNISIAN BANK prévoit une commission de dépôt fixée à 5 950 dinars TTC par an. Cette commission est versée annuellement par la SICAV

5.2. Rémunération du gestionnaire

La convention de gestion établie entre SICAV AXIS TRESORERIE et BMCE Capital Asset Management prévoit que la commission de gestion est calculée en application d'un taux de 0,9% TTC. Cette commission est versée mensuellement par la SICAV.

Le gestionnaire BMCE Capital Asset Management se réserve le droit de prélever une commission de gestion à un taux inférieur au taux prévu au niveau de la convention.

Le montant de la commission de gestion est conforme à la convention et s'élève à 135 063 dinars TTC au titre du quatrième trimestre de l'exercice 2021.